



République Française  
Liberté Egalité Fraternité  
Commune d'Aubergenville

2023/  
Commune d'Aubergenville  
Conseil Municipal du 27/09/2023 – Délibération B2 N°23-056  
3-1 Acquisitions

**AN 2023**  
**23-056**

Département des Yvelines  
Arrondissement de Mantes-la-Jolie  
Canton d'Aubergenville

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

### **DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE**

**L'an deux mille VINGT-TROIS, le 27 septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,**

#### **Présents :**

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, M. Didier JAHIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry RIHOUEY, Mme Sylvia PADIOU, M. Dimitri MENDY, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, M. Carlos SOARES, Mme Laurence DENAND, Mme Agnès CHEVALIER, M. Joël DANIEL, M. André GODINEAU, Mme Sophie PRIMAS, M. Olivier CATTELAÏN, Mme Faïza BOUJAOUANE-EL ALAMI, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, M. Mario MANCUSO, M. Lionel LECLER, Mme Peggy FRANÇOIS, Mme Myriam DARGENT, Mme Nathalie COLAS, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Nadette PRUVOST, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU, M. Philippe BASSET, Mme Denise AMBLARD, M. Philippe GOMMARD

#### **Absents ayant donné procuration :**

Mme Florence VARIN, procuration à Mme LOZACH-PAÏOLA  
M. Edward DANGELOT, procuration à M. Dimitri MENDY  
M. Philippe GARCIA, procuration à M. Thierry MONTANGERAND

#### **Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance**

#### **DATE DE LA CONVOCATION :**

20/09/2023

#### **NOMBRE DE CONSEILLERS :**

En exercice	33
Présents	30
Votants	33

#### **DATE D'AFFICHAGE :**

20/09/2023

**OBJET : CESSION AU PROFIT DE LA COMMUNE DE LA PARCELLE AH 47P  
TROTTOIR RUE CHRISTINE**

**Le Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°23-055 du Conseil municipal du 27 septembre 2023,

Vu le certificat d'urbanisme CU 078 029 9939020 du 1<sup>er</sup> octobre 1999,

REÇU EN PREFECTURE

le 04/10/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-078-217800291-20230927-DEL23\_056-D

Considérant que dans le cadre de la réaffectation du trottoir de la rue Christine, une partie de la parcelle cadastrée section AH n°47, d'une superficie de 12 m<sup>2</sup>, a été détachée et classée dans le domaine privé de la commune,

Considérant que sur cette base et en vertu du principe de libre administration des collectivités territoriales, cette partie ainsi cadastrée AH47p convient d'être cédée à titre gratuit à la Ville par les propriétaires actuels, les frais d'acte notarié étant à la charge de la Commune,

*Considérant l'extrait du plan cadastral ci-annexé,*

*Considérant l'avis favorable et unanime de la commission d'Urbanisme émis le 25 septembre 2023,*

*Après avoir entendu l'exposé de Madame Laurence DENAND, Adjointe au maire déléguée à l'Urbanisme,*

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité (33 voix Pour),**

- **ARTICLE 1 : AUTORISE Monsieur le Maire à acquérir** à titre gratuit, la parcelle cadastrée AH 47p d'une superficie totale de 12 m<sup>2</sup>, située rue Christine en précisant que l'ensemble des frais d'acquisition seront pris en charge par la Commune,
- **ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer** tous les actes et documents nécessaires à cette cession.

*Fait et délibéré en séance,  
Les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme au registre*




Sylvia PADIOU,  
Secrétaire de séance

Gilles LÉCOLE,  
Maire d'Aubergenville



AUBERGENVILLE (Yvelines)	
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M. le Sous-préfet le	04 OCT. 2023
Et publié le	04 OCT. 2023
Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville	



Département :  
YVELINES

Commune :  
AUBERGENVILLE

Section : AH  
Feuille : 000 AH 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 28/03/2023  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49  
©2022 Direction Générale des Finances  
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
VERSAILLES- Accueil - Délivrance des  
documents  
ouvert du lundi au vendredi de  
8h30/12h30 78015  
78015 VERSAILLES CEDEX  
tél. 01 30 97 43 00 -fax 01 30 97 45 76  
sdif.yvelines@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



REÇU EN PREFECTURE

le 04/10/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-078-217800291-20230927-DEL23\_056-D